Centre de santé et de services sociaux
du Val-Saint-François

ORDONNANCE COLLECTIVE	Faire une irrigation vésicale sans médication	OCT-5
Référence à un protocole : ☐ **oui** ☒ **non** **Titre ou numéro :** Méthodes de soins	**Date de mise en vigueur :** Août 2009	**Date de révision :** Août 2012

Professionnelles habilitées à exécuter l'ordonnance :
Infirmières habilitées qui possèdent la formation, les connaissances et les compétences nécessaires.

Secteur(s) d'activités(s) visé(s) :

CLSC : ☒ Richmond ☒ Valcourt ☒ Windsor

Hébergement : ☒ Richmond ☒ Valcourt ☒ Windsor ☒ Urgence Windsor

Groupe de personnes visées ou la situation clinique visée :

Toute clientèle ayant une sonde à demeure qui ne draine pas.

Activités réservées s'adressant aux infirmières :

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique;
- Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques selon une ordonnance;
- Administrer et ajuster des médicaments ou d'autres substances lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance.

CONTEXTE :

Le champ de pratique de l'infirmière auxiliaire lui permet de contribuer à l'évaluation de l'état de santé d'une personne et à la réalisation du plan de soins, à prodiguer des soins et des traitements infirmiers et médicaux dans le but de maintenir la santé, de la rétablir et de prévenir la maladie et fournir des soins palliatifs.

Dans le cadre de sa contribution à l'évaluation de l'état de santé de la personne et à la réalisation du plan de soins, l'infirmière auxiliaire ne peut exercer cette activité en pleine et entière autonomie. Elle doit agir en collaboration avec l'infirmière.

L'infirmière auxiliaire peut procéder à la collecte d'informations, communiquer ses observations verbalement ou par écrit et remplir toutes les autres fonctions que lui confie l'infirmière.

Indication et condition d'initiation

- Obstruction de la sonde.

Intentions thérapeutiques

- Débloquer la sonde urinaire afin de faciliter un drainage adéquat;
- Débarrasser la vessie ou le cathéter vésical des débris (*tissus, caillot, résidus, mucus, dépôts, etc.)*;
- Soulager la douleur.

Contre-indications

- Présence anormale de sang;
- Chirurgie récente de la prostate : Résection transuréthrale de la prostate *(RTUP)* ou prostatectomie.

Limites / référence au médecin

- Présence de résistance;
- Perméabilité de la sonde sans urine;
- Présence anormale de sang.

Directives

- Se référer à la méthode de soins pour la technique;
- Si impossibilité d'injecter le liquide, procéder au changement de sonde;
- Ne pas introduire la solution de force;
- Ne pas exercer de pression.

PROCESSUS D'ÉLABORATION

Rédigé par : Marielle Lehoux-Brisson	Septembre 2008
Directrice des soins infirmiers	Date
Personnes consultées : Joanne Roy	Septembre 2008
Conseillère clinique , service de santé courants Daniel Boislard	Date
Chef d'administration de programmes services généraux Lucie Berthelette, Luc Langlois, Christine Rousseau	Date Automne 2008
Chefs d'unité de vie – Secteur hébergement	Date
Dr Carine Paquet	Novembre 2008
Médecin, services généraux	Date

INSTANCES CONSULTÉES

☒ **CECII**	☐ **CMDP**	☒ **Comité exécutif du CMDP**
☒ **CIIA**	☒ **DSP**	

PROCESSUS D'APPROBATION

Approuvé par :	
Président du CMDP	Date
Directrice des soins infirmiers	Date